



Recours en vue d'un licenciement

Par ZON

Bonjour,

Le 15 Mars, j'ai été convoqué pour mon entretien annuel. Au lieu de quoi, mon hiérarchique m'annonce que l'entreprise souhaite se séparer de moi (après 6ans dans l'entreprise sans même une lettre de rappel). Il me propose alors une rupture conventionnelle que je refuse. Il s'agace, je garde mon calme. Au final, je le pousse respectueusement dans ses retranchements et à ma question "vous me licenciez ?" il me répond "oui". Je lui demande "quand" il me répond que je recevrais la lettre chez moi. 3 semaines plus tard, toujours rien. Sur mon lieu de travail, viennent 2 autres hiérarchiques qui me font comprendre que j'ai plutôt intérêt à vouloir m'arranger = "tu vas craquer...tu tiendras pas...ce serait bête que tu finisse en arrêt maladie...on va monter un dossier". Je ne dévie pas de ma résolution malgré leur façon de me traiter en criminelle = faites ce que vous avez à faire...J'ai reçu un recommandé hier me donnant un rendez-vous pour un entretien préalable, entretien dont je connais l'issue. Durant les 2 entretiens précédents, ils m'ont sortis des raisons différentes pour mon licenciement...

Ce qui s'est passé peut-il être valable pour un recours au Prud'hommes?

Merci à vous de m'aider,
Zon

Par ESP

Bonsoir

Peut-être devriez vous d'abord voir un syndicat..